Des réunions publiques pour saisir les enjeux

Un plan d'urbanisme pour le pays d'Olmes

Avec pour objectif d'aboutir dans un peu plus d'un an, la communauté de communes du pays d'Olmes travaille à l'élaboration d'un PLU intercommunal, chose pas si courante...

Gérald Sgobbo et Dominique Deom présentent la démarche de plan local d'urbanisme à l'échelle de la communauté de communes du pays d'Olmes.

Si, historiquement, la vallée de l'Arize fut la première à se doter d'un tel outil de planification (avant la fusion avec la Lèze), c'est le pays de Mirepoix qui fait figure aujourd'hui de pionnier dans l'exercice d'une compétence que, souvent, les élus municipaux rechignent à lâcher. On se souvient par exemple que dans l'ex pays de Foix, l'hypothèse a été rejetée par une majorité de délégués intercommunaux. Pourtant, *"un PLU intercommunal permet, outre la mutualisation des coûts d'élaboration, d'enlever la pression qui s'exerce sur les maires des petits villages en matière de terrains à construire, notamment"*, observe Dominique Deom, maire de Roquefort-les-Cascades et vice-président en charge du dossier PLUi d'une communauté de communes du pays d'Olmes qui se lance à son tour dans l'aventure. A côté de lui, le président Gérald Sgobbo opine et rappelle qu'un tel plan *"vient exprimer un projet de territoire pour les 10 à 15 ans à venir"*.

Si un diagnostic précis en forme d'état des lieux de la vie quotidienne en pays d'Olmes a été réalisé par un cabinet d'études (disponible tout prochainement sur le site de la CCPO), les conseillers municipaux des 24 communes ont eu eux aussi à plancher pour exprimer la vision qu'ils avaient de l'avenir non seulement pour leur village, mais aussi pour l'ensemble du territoire. L'exercice est assez nouveau, en ce qu'il oblige à s'intéresser à ce qu'il se passe chez le voisin ou le "cousin" un peu plus éloigné, ou de s'interroger sur la façon dont différents projets menés localement peuvent s'interconnecter. *"Ça permet aussi de faire participer et d'impliquer des élus qui ne siègent d'ordinaire pas à la CCPO"*, apprécie M. Sgobbo.

Les citoyens ne sont pas en reste : s'ils peuvent d'ores et déjà s'exprimer sur un registre disponible au siège de l'intercommunalité à Lavelanet, il leur est proposé une série de réunions publiques par secteur - il reste Bélesta (halle) le 14 mai et Nalzen (salle intergénérationnelle) le 16 mai (à 18h pour les deux). *"Des moments qui nous permettent de présenter le diagnostic initial et les grands enjeux du moment,* précisent MM. Sgobbo et Deom. *Dans un second temps, en septembre, nous présenterons le Projet d'aménagement et de développement durable sur lequel nous travaillons actuellement - et dans lequel nous projetons notamment l'évolution de la population, et donc le besoin de logements à construire..."*

Tout en sachant que les textes réglementaires ne laissent pas forcément beaucoup de place à la créativité locale, et que les personnes publiques associées - chambres consulaires, DDT, Service d'architecture et du patrimoine (ABF) - entendent aussi faire valoir leurs points de vue et intérêts.

C'est au mois d'octobre que la démarche de PLUi rentrera véritablement dans le "dur", ainsi que l'exprime Dominique Deom, avec la définition du zonage pour chacune des parcelles du territoire - la partie sans doute la plus sensible puisqu'elle définira entre autres ce qui sera constructible et ce qui ne le sera pas (ou plus). *"Il faudra qu'on soit bon en termes de pédagogie, avec des outils modernes"*, prévient le vice-président. Car plus les points épineux seront traités en amont, moins il risque d'y avoir de recours contre le futur PLUi...

A. C.

Maison des Arts de Lavelanet

Les Jeunes talents du Pays d'Olmes

Tout récemment, enfants, adolescents et jeunes adultes de Lavelanet et du Pays d'Olmes ont été chaleureusement félicités lors du vernissage de l'exposition «Jeunes talents» à la Maison des arts. Une expo consacrée aux ateliers procurés par Abiba Baguigui dans les écoles et centres de loisirs du territoire et auxquels se sont greffés des jeunes autodidactes tels Méssaline, Owen, Leila, Nils ou Vincent. Une belle exposition à découvrir jusqu'au 10 mai au 1, place Henri Portet à Lavelanet. Contact : 06 30 69 38 33.

Léran

Beau succès pour la journée sportive

C'est dans le cadre de sa formation BP JEPS «Activité physique pour tous» qu'Ablaziz Bénazi, animateur au sein du service enfance jeunesse de la mairie de Lavelanet, a organisé le 24 avril une journée multi activités sur la base la Régate à Léran.

32 enfants âgés de 11 à 17 ans issus des secteurs jeunesse de Lavelanet, Laroque d'Olmes et Mirepoix ont eu le plaisir de pratiquer différentes activités sportives... après avoir visité le barrage de Montbel en compagnie de Xavier Rouja et Marina Salby. Cette dernière proposant ensuite une activité culturelle dans le cadre du pays d'art et d'histoire.

«L'objectif de cette journée ne se limitait pas à une simple action de promotion de la pratique sportive, explique Ablaziz Bénazi, *mais aussi à une action de sensibilisation de ce jeune public aux enjeux environnementaux, patrimoniaux et culturels»*. Côté sport, partagés en trois groupes, les jeunes ont pu s'initier au tir à l'arc avec les Archers cathares dont, Aurore Delbosc et Laurence Vordy toutes deux championnes de France. Activité accrobranche par les prestataires, et activité VTT coaché par Yaël Douet du secteur Jeunes de Mirepoix ont rythmé la journée avant le goûter.

Lavelanet

La Sauce du Casino et l'OCH main dans la main

Outil culturel, fruit d'une volonté politique, *«le cinéma le Casino de Lavelanet peut s'enorgueillir des partenariats noués avec la Sauce du Casino et l'Orchestre de Chambre d'Hôte (OCH)»* a indiqué Marc Sanchez maire du bourg-centre à l'heure de signer les conventions avec les deux associations représentées par Jeanine Médina pour la Sauce et Jean-Paul Raffit pour l'OCH. *«Ces conventions figent dans le marbre nos collaborations»* a glissé Marc Sanchez remerciant et saluant ces deux associations pour *«le travail effectué avec passion et engagement. Notre cinéma est un lieu de culture et d'image qui fonctionne bien, tout au long de l'année, sept jours sur sept, et qui peut s'appuyer sur vos compétences. Ville d'histoire, de mémoire, Lavelanet est aussi Ville de cinéma et nous avons l'intention de le faire savoir en créant un lieu dédié à Georges Méliès dont la famille est originaire de Lavelanet»*.

Jacques Vergnes directeur du Casino, soulignait pour sa part *«la vraie dynamique, le travail remarquable effectués par les deux associations»*, concluant sur *«la persévérance est avantageuse qui voit Jean Paul Raffit et l'OCH largement reconnus par l'ensemble des institutions cinématographiques nationales et la Sauce du Casino incontournable localement, porteuse de magnifiques projets dans une Ville de cinéma»*.

Suite aux signatures, le public présent a pu assister au Ciné concert

«la Petite marchande d'allumettes», un film de Jean Renoir (1928) accompagné par Jean-Paul Raffit (guitare électrique et effets)... ou la métamorphose d'un classique en un poignant poème féerique et tragique, une jolie broderie entre imagination et réalité.

Des portes ouvertes à Rieucros

Découvrir la location-accession

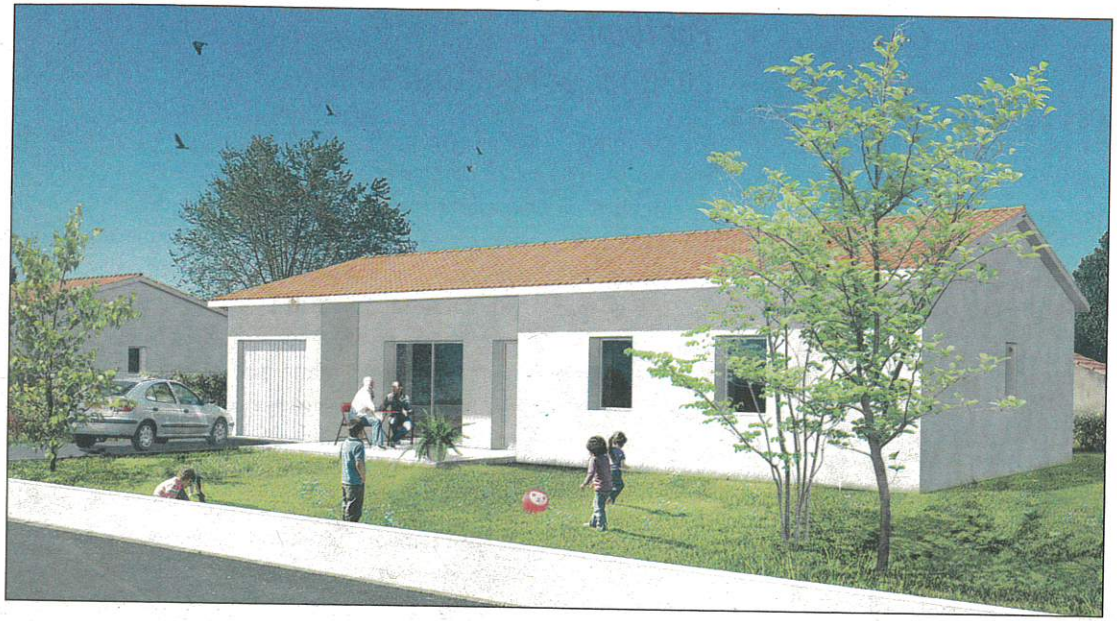

Samedi 4 mai, la coopérative Un Toit pour Tous (filiale d'Ariège-HLM, qui gère plus de 3200 logements en Ariège) propose une journée portes ouvertes sur le thème de l'accession à la propriété.

A Rieucros, entre Pamiers et Mirepoix, trois maisons en accession à la propriété seront livrées en juin prochain par la coopérative. Cette journée sera l'occasion de découvrir ces chambres, jardin et garage, et qu'il est possible d'acquérir avec le dispositif PSLA.

"La location-accession (PSLA) répond à un besoin fort de développer les parcours résidentiels des ménages modestes et de leur apporter toutes les conditions pour optimiser leur capacités de devenir propriétaire, explique-t-on à Un Toit pour Tous. *Le PSLA est une opportunité supplé-*

protections renforcées par l'assurance rachat. Un taux réduit de TVA (5,5 %), l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans, et aussi, l'absence d'intérêts intercalaires, des frais de notaires réduits.

La coopérative propose toute une série de programmes de construction de logements neufs : ainsi, sept pavillons (T4) seront livrés en septembre 2019 à Vernajoul ainsi

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'OLMES

CONCERTATION

Pour les communes de CARLA DE ROQUEFORT, LAROQUE D'OLMES, LIEURAC, ROQUEFORT LES CASCADES, LE SAUTEL, TABRE, rendez-vous :
Mardi 7 mai 2019, 18h00, Salle Polyvalente à CARLA DE ROQUEFORT

Pour les communes de DREUILHE, ILHAT, LAVELANET, PEREILLE, RAISSAC, SAINT JEAN D'AIGUES VIVES, rendez-vous :
Jeudi 9 mai 2019, 18h00, Salle des fêtes à SAINT JEAN D'AIGUES VIVES

Pour les communes de L'AIGUILLON, BENAIX, BELESTA, FOUGAX et BARRINEUF, LESPARROU, MONTSEGUR, rendez-vous :
Mardi 14 mai 2019, 18h00, Halle de BELESTA

Pour les communes de FREYCHENET, LEYCHERT, MONTFERRIER, NALZEN, ROQUEFIXADE, VILLENEUVE D'OLMES, rendez-vous :
Jeudi 16 mai 2019, 18h00, Salle Intergénérationnelle de NALZEN

REGISTRE ET ELEMENTS DU DOSSIER DE PLUi

Le registre de la concertation est mis à disposition des habitants dans les locaux de la Communauté de communes, Hôtel d'Entreprises 1, Chemin de la Coume à LAVELANET, aux horaires d'ouverture de l'accueil.
Le dossier de PLUi sera également consultable, aux différents stades de son élaboration jusqu'à son arrêt. Le diagnostic sera disponible à partir du 7 mai 2019
Plus d'infos sur : www.paysdolmes.org

Montgailhard

visites exceptionnelles

Une journée d'animation au musée pour voir autrement

La première des sept journées d'animation exceptionnelle, programmée d'ici le mois d'octobre au musée du textile et du peigne en corne, a connu un beau succès. Une journée non stop de visites et démonstrations que certains ont appréciée dès l'ouverture des portes. Cette animation a pour but de voir le musée autrement, avec des guides et intervenants très disponibles, qui expliquent et détaillent abondamment les processus de fabrication du tissu devant des machines d'autres générations, d'une époque allant du Moyen-Âge jusqu'au XXe siècle. Les ateliers traditionnels forment le socle. Annemie est spécialiste dans l'animation de celui du filage et découverte des fibres, ainsi que Maïthé à celui du tissage manuel et tapisserie, ou encore Philippe devant son métier à tisser à navettes « Nébiolo », l'une des machines incontournable dans le nouvel « Espace ourdissage-tissage ». L'espace filature et cardes mécaniques est animé par Christelle et Caroline, l'une au commentaire, l'autre au fonctionnement des machines pour des raisons de sécurité.
Côté nouveauté, le métier à tisser que fait fonctionner Alain, et qui était destiné à la fabrication des sacs en toile de lin, sans coutures, qui servait aux banques pour le transport des espèces. Autre atelier inédit, celui de Céline, fondatrice de « L'atelier en transhumance », installé à Limbrassac, qui concerne le feutrage et favorise des laines Françaises, voire locales ou régionales.
Dans le hall d'accueil, un panneau interpelle. Il fait partie de la visite et rappelle ce qu'était le centre textile du pays d'Olmes en fin de XXe siècle, un bassin qui intéressait les villes de Lavelanet, Laroque-d'Olmes, Villeneuve-d'Olmes, Montferrier, l'Aiguillon, Bélesta et Lagarde.
Le visiteur apprend que 102 entreprises permettaient à 3 500 ouvriers de travailler, mais aussi 500 artisans sur 1 500 métiers à tisser, 100 000 broches de filature pour une production annuelle de 12 000 000 de mètres.
La prochaine journée d'animation aura lieu le dimanche 26 mai. Avant cela, la Nuit des musées sera passée par là, le samedi 18 mai, avec un spectacle de danse sur le thème et sur fond de matières textiles et visite guidée gratuite.
Le musée est ouvert du mardi au dimanche, de 14 heures à 18 heures, en juillet et août, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures.
Contact au 05 61 03 89 19.

Céline, créatrice de «L'atelier de la transhumance», à Limbrassac, anime l'atelier feutrage au sein du musée/Photo DDM AC

cinéma

SALLE M.-C.-BARRAULT

La princesse des glaces. À 11 heures et 16 heures.

Le Parc des merveilles. À 14 h 30.

Avengers : endgame. À 18 heures et 21 heures.

SALLE G.-MÉLIÈS

Shazam!. À 11 heures.

Royal Corgi. À 15 heures et 16 h 30.

Simetierre (interdit aux moins de 12 ans). À 18 heures et 21 heures.

ESPACE A.-MALRAUX, À MIREPOIX

Relâche

tour de ville

Vacances au loisir maternel autour de la ferme

Vendredi, au bout de deux semaines d'animations, l'espace loisir maternel Jean-Jaurès a fermé ses portes. Le fil rouge des vacances s'est situé autour de la ferme. Plusieurs ateliers y ont été dédiés, ils ont révélé la créativité et l'imagination des enfants, alors que les visites à la ferme pédagogique les Moulis, de Matarella et GAEC de Peychou, ont permis aux enfants de toucher au plus près à la vie des animaux à la ferme. Un gros travail de toute l'équipe de l'animation a été réalisé. Ainsi, le dernier jour, divers ateliers proposaient le maquillage, le jeu de kim odeurs et du toucher, un puzzle, et au bout, un diplôme du mini-fermier. Un final festif autour d'un goûter composé de gâteaux élaborés par les enfants, toujours sur thème de la ferme, dont un lapin sur lequel étaient fixées quatre bougies que Carla a soufflées (photo), c'était pile le jour de son anniversaire.

à savoir

FÊTES TON ANNIVERSAIRE > Au Casino. Le cinéma le Casino propose aux enfants de venir fêter leur anniversaire avec au programme : la projection d'un film, la visite de la cabine de projection et explication du déroulement d'une projection, un goûter avec gâteau au chocolat, boissons et bonbons offerts par le Casino, et la photo souvenir. Le tout pour 4 € par enfants, gratuit pour l'enfant qui fête son anniversaire. Pour réserver, rien de plus simple, il suffit de remplir le formulaire de réservation sur le lien : https://www.cinemalecasino-lavelanet.com/anniversaires ou par téléphone au 06 32 56 72 49.

LA BASTIDE-SUR-L'HERS

«Régénération», un film-débat projeté aujourd'hui

« Régénération », le film du réalisateur ariégeois, Alex Ferrini, sera projeté dans la salle des fêtes, aujourd'hui, à 14 h 30. L'entrée est au chapeau. En pleine « vague » du bien-être, de l'alimentation-santé et de la dé-consommation, le nouveau film d'Alex Ferrini interroge notre relation à la nature, à nos pensées, à ce qui nous entoure, à nos intentions et à notre bienveillance envers nous-mêmes. C'est un film apaisant, libérateur. Il nous distancie de la peur d'être différents. Il nous réconcilie avec nos capacités d'amour et d'auto-guérison. Et si nous avions oublié qui nous étions et de quoi notre corps est capable ? Et si nous le voyions comme étant parfait, digne de confiance ? A l'issue de ce film documentaire, un débat s'installera, entre les spectateurs, l'équipe du film et des thérapeutes présents dans la salle.

LE SAUTEL

Commémoration du 8-Mai

Le maire Richard Moretto et le conseil municipal invitent la population à célébrer la victoire du 8 mai 1945, ce mercredi 8 mai.
Rendez-vous à 11 h 30, place de l'Hort.

LÉRAN

Une famille au Rendez-vous

Jacqueline et Oliver Haskell, nouveaux propriétaires du bar-restaurant Le Rendez-vous, ont accueilli leurs nombreux invités ce jeudi dans une ambiance chaleureuse et familiale.
Tous deux d'origine britannique et parfaitement bilingues, résident à Aigues-Vives avec leurs 4 enfants depuis 2003. Ils espèrent assurer, avec leur fils Jérôme, la continuité de Shirley et Marek Woznica dans un esprit d'ouverture et d'intégration, avec des animations musicales (scène ouverte) ou culturelles (pub quiz) et des menus à base de produits locaux dont une option végétarienne, préparés par Jacqueline et respectant les intolérances alimentaires.
Oliver, qui a présidé pendant 7 ans le VCPO BMX, est aussi passionné de musique acoustique. Il est le guitariste du groupe « Les DirtyBöyz » formé en 2011, dont le répertoire hard rock et heavy métal, va de Bob Dylan à ACDC, en passant par Muse, Police, Téléphone, etc. Accompagné de Lucie, il anime également, avec le duo Reloaded, de nombreuses soirées.
Il poursuit avec sa société basée en Angleterre le déploiement d'un logiciel déjà utilisé par des écoles dans 34 pays (de l'Amérique du Sud au Japon), permettant de gérer les activités extrascolaires (voyages, sport, cours particuliers, etc.) qui ne sont pas, comme en France, encadrées par des structures appropriées tels les CLAE ou ALAE.
Le bar-restaurant sera ouvert en rapport des animations (marchés gourmands, fête locale, etc.) et la terrasse réservée le 1er samedi du mois à la vente de livres du Cancer Support France (CSF), qui soutient les personnes malades et leurs proches.
Parmi les nouveautés, un menu enfant, une flexibilité totale dans le choix de la formule, et une option MSP (Man-Sized Portion) pour les grosses faims.
Dans une volonté d'interaction et de maintien du lien social, Jacqueline et Oliver souhaitent que leur bar-restaurant soit un lieu de rencontre et d'échanges, où l'on aime à se retrouver.
Informations complémentaires au 09.51.42.47.91 ou sur le site www.lerendezvous.bar

Adam, Oliver, Sofia, Jacqueline et Jérôme vous réservent le meilleur accueil/Photo DDM.

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'OLMES

CONCERTATION

Pour les communes de CARLA DE ROQUEFORT, LAROQUE D'OLMES, LIEURAC, ROQUEFORT LES CASCADES,LESAUTEL,TABRE, rendez-vous le :
Mardi 7 mai 2019 18h00 Salle Polyvalente à CARLA DE ROQUEFORT

Pour les communes de DREUILHE, ILHAT, LAVELANET, PEREILLE, RAISSAC, SAINTJEAN D'AIGUES VIVES, rendez- vous:
Jeudi 9 mai 2019 18h00 Salle des fêtes à SAINTJEAN D'AIGUES VIVES

Pour les communes de L'AIGUILLON, BENAIX, BELESTA, FOUGAX et BARRINEUF, LESPARROU, MONTSEGUR, rendez-vous :
Mardi 14 mai 2019 18h00 Halle de BELESTA

Pour les communes de FREYCHENET, LEYCHERT, MONTFERRIER, NALZEN, ROQUEFIXADE, VILLENEUVE D'OLMES, rendez-vous
Jeudi 16 MAI 2019 18h00 Salle Intergénérationnelle de NALZEN

REGISTRE ET ELEMENTS DU DOSSIER DEPLUi

Le registre de la concertation est mis à disposition des habitants dans les locaux de la Communauté de communes, Hôtel d'Entreprises1 ,Chemin de la Coume à LAVELANET,aux horaires d'ouverture de l'accueil.

Le dossier de PLUi sera également consultable,aux différents stades de son élaboration jusqu'à son arrêt.Le diagnostic sera disponible à partir du 7 mai 2019.

Plus d'infos sur:www.paysdolmes.org

locale

Carla-de-Roquefort

Urbanisme : le plan local présenté en Douctouyre

Patrick Suilhard

Si la première réunion de présentation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) s'était déroulée dans la salle des fêtes de Lieurac, c'est au Carla-de-Roquefort que celle présentant les enjeux identifiés depuis l'automne 2017 a eu lieu. Le maire Jérôme Bonnet a souhaité la bienvenue au vice-président Dominique Déom, en charge du dossier à la CCPO, ainsi qu'au public, dans lequel on reconnaissait plusieurs élus.

Aux côtés d'Anne Lefèvre, responsable de l'urbanisme à la communauté de communes du pays d'Olmes, Adrien Pukrop, en charge de l'étude à l'atelier ATU, a présenté les grandes lignes du PLUI qui servira de référentiel aux vingt-quatre communes signataires.

Les résultats de la première phase sont d'ores et déjà consultables sur le site de la CCPO. Le public est invité à y apporter sa contribution. « Les remarques ou

suggestions seront insérées au dossier », a précisé Adrien Pukrop, après avoir rappelé que « ce projet concerne également la préservation des terres agricoles et les limites d'exploitations, tout en protégeant les milieux naturels et en valorisant l'identité paysagère et patrimoniale des territoires, tandis que l'utilisation des énergies renouvelables et économies d'énergie sera encouragée pour les futures constructions ».

D'ici là, le Douctouyre coulera de ses eaux limpides puisque la phase finale est prévue au printemps 2020. Entre-temps, les pièces réglementaires, la validation et l'arrêt du projet avant la consultation des personnes et organismes associés et l'enquête publique auront été réalisés.

Patrick Suilhard

locale

CARLA-DE-ROQUEFORT

Ce soir, réunion sur le PLUI

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI par la communauté de communes, une réunion d'information sur le plan d'aménagement et développement durable (PADD) aura lieu aujourd'hui, à 18 heures, à la salle des fêtes. Les communes de Tabre, Laroque-d'Olmes, Le Sautel, Lieurac et Roquefort-les-Cascades sont aussi concernées.

Patrick Suilhard

locale

communauré des communes du pays d'Olmes

Un PLUi nécessaire et prioritaire pour le territoire

A quelques heures du lancement de la première (demain, à 18 heures, au Carla-de-Roquefort) des quatre réunions publiques en pays d'Olmes consacrées à la présentation des enjeux identifiés lors d'une première phase de diagnostic et de la procédure d'élaboration du PLUi, Gérald Sgobbo, président de la CCPO, et Dominique Déom, vice-président en charge de la mise en œuvre du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ont été présentés ce diagnostic et aussi le lancement de la phase 2, le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable). Le PLUi est un document de planification à l'échelle intercommunale, Il va concerner les 24 communes du pays d'Olmes et doit permettre d'unifier le territoire en proposant un projet urbain, économique, social et environnemental équilibré et commun à l'ensemble de ces communes.

« Le diagnostic a pris fin, l'état des lieux est fait, chaque conseil municipal a été consulté, chacun a donné ses perspectives, précise Gérald Sgobbo. Le bureau d'études a sorti une synthèse, c'est un document socle. » Comme il le fera lors des réunions, le président rappelle les grands principes qui vont servir à l'élaboration du PLUi, un

projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir, tels les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique, les lieux de vie partagés, etc.

Mises sur la table, également, les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes d'un territoire : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics…

« Ce n'est pas qu'un travail d'élu, mais aussi des citoyens. Chaque village a sa spécificité, il doit être servi, assure Dominique Déom. Le PLUi n'est pas un corset, c'est un cadre où l'harmonie doit régner. »

On le voit, les élus auront à répondre à des enjeux de taille. Prescrite par délibération fin décembre 2017, la première phase, peut-être la plus longue, s'achèvera avec les quatre réunions. En septembre, les réunions concerneront le PADD. En octobre s'ensuivra la présentation, au cours de laquelle des orientations pourront être exprimées. Puis viendront l'arrêt et la validation du PLUi, courant 2e semestre 2020. « Il faut généralement 4 ans pour mener à bien un PLUi. Nous, même si cela semble ambitieux, on compte bien le faire en 2 ans et demi », soutient Gérald Sgobbo.

locale

VILLENEUVE-D'OLMES

Plan local d'urbanisme : réunion publique ce soir.

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), Gérald Sgobbo, président de la communauté de communes du pays d'Olmes, organise une réunion publique d'information, ce jeudi, à 18 heures, à la salle intergénérationnelle de Nalzen à l'intention des habitants de Freychenet, Leychert, Montferrier, Nalzen, Roquefixade et Villeneuve-d'Olmes.

Le PLUI est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il va concerner les 24 communes du pays d'Olmes et doit permettre d'unifier le territoire en proposant un projet urbain, économique, social et environnemental équilibré et commun à l'ensemble de ces communes.

Le président de la CCPO rappellera les grands principes du PLUI, un projet de territoire pour les 10 ou 15 années à venir, tels les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique, les lieux de vie partagés, etc.

Michel LEVIAUX